

Initiales du président

Initiales de la directrice

No. de la
résolution
ou annotation

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE DES CAVALIERS**

Procès-verbal de la sixième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020 tenue le 18 juin 2020 à 18h30, de façon virtuelle.

SONT PRÉSENTS

Mesdames	
Anne-Marie Beaulieu	Parent
Claudine Clément	Enseignante
Julie Foster	Parent
Christine Pichette	Parent
Dominique Pilon	Enseignante
Marie-Chantal Rouleau	Enseignante
Messieurs	
Jean-Sébastien Racine	Parent
Marc Rousson	Classe principale, service de garde

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Mesdames	
Nancy Boudrias	Membre de la communauté
Catherine Dubuc	Directrice
Hélène Robert	Membre de la communauté

SONT ABSENTS

Monsieur Richard Bilodeau	Parent
Monsieur Patrice Héroux-Mailhot	Enseignant

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La vice-présidente accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance virtuelle à 18h35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La vice-présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Madame Dominique Pilon, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 MAI 2020

Il est proposé par Monsieur Marc Rousson, appuyée par Madame

<p>Initiales du président</p> <p>-----</p> <p>Initiales de la directrice</p>	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</p>
--	---

Dominique Pilon, d'adopter le procès-verbal du 25 mai 2020.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Fermeture du SDG

Depuis l'annonce de la fermeture du service de garde à 17h30 en juin, les enfants partent même plus tôt qu'avant. Aucun parent n'est arrivé après l'heure de fermeture.

Cahiers d'activités

Les livres scolaires seront disponibles seulement à la Librairie du Soleil. La librairie Michabou ne les offrira pas cette année. Un local sera loué par la Librairie du Soleil et le lieu reste à confirmer, possiblement à Place Cartier. Également, il y a possibilité de changements pour l'achat de cahiers d'activités pour les élèves de 6^e année et des frais de reprographie pour l'année prochaine. Les changements seront confirmés dans les prochains jours par Madame Catherine Dubuc.

5. MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Madame Christine Pichette remercie la direction et le personnel pour l'année entière. Ils ont su s'adapter rapidement et ont démontré de l'imagination dans le contexte du retour post-pandémie. Elle leur souhaite de belles et reposantes vacances.

6. MOT DE LA DIRECTION

Madame Catherine Dubuc informe les membres concernant les sujets suivants :

- Madame Catherine Dubuc annonce que la CSPO est devenue le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSSPO). Le logo a été modifié aussi.
- Il y a eu 43% des élèves qui ont fréquenté l'école depuis la reprise des cours.
- Aucune activité d'accueil n'a pu avoir lieu cette année pour les futurs élèves du préscolaire en raison de la pandémie. Une petite vidéo a été réalisée lors de la dernière journée pédagogique. Les enfants pourront la visionner (elle sera déposée sur le site Internet de l'école) et découvrir l'école. Les parents pourront aussi avoir une rencontre virtuelle au besoin après la fin de l'année scolaire.
- Madame Catherine Dubuc remercie l'ensemble des parents du CÉ et de ceux de l'école pour leur collaboration précieuse en lien avec tous les ajustements et les changements en lien avec la pandémie.
- Elle remercie aussi les membres du personnel enseignant et de soutien qui ont grandement contribué à ce que les élèves puissent

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

être le moins possible affectés par tous les changements vécus cette année.

7. MOT DES ENSEIGNANTS

- Madame Marie-Chantal Rouleau reflète que l'année scolaire se termine bien, malgré les changements pour les enfants. La chaleur, présente dans les locaux, rend le maintien de la concentration difficile pour les élèves.
- Madame Claudine Clément indique que c'est une fin d'année particulière où les enseignants ont dû faire preuve d'imagination et de s'ajuster.
- Madame Dominique Pilon exprime qu'il y a un sentiment mitigé chez les élèves cette année, ayant d'une part hâte d'aller en vacances, mais qu'ils aimeraient continuer d'être à l'école avec leurs amis. La chaleur apporte ses défis, avec 1 ventilateur par classe, qui ne peut bouger et qui est pointé vers le plafond.

8. MOT DU SERVICE DE GARDE

Monsieur Marc Rousson ajoute que l'école travaille en équipe. Ceci représente une force pour l'école, ayant facilité la fin de l'année scolaire.

9. MOT DE L'OPP

Madame Hélène Robert note qu'il y a quelques parents qui se sont montrés disponibles pour faire du bénévolat au retour à l'école en mai, mais qu'il fut impossible pour l'instant de leur permettre l'entrée dans l'école en raison des restrictions gouvernementales.

10 DÉCISIONS

10.1 Entériner le vote électronique pour le changement d'horaire des élèves finissants

Mme Catherine Dubuc a consulté tous les membres concernant la modification à l'heure pour les élèves de 6^e année afin de leur permettre d'avoir un petit événement pour souligner la fin de leurs études au primaire. Tous les membres étaient en accord avec les changements proposés. Cette résolution vise à entériner le vote électronique.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement le pouvoir d'approuver une activité éducative qui nécessite un changement aux heures d'entrée et de sortie des élèves;
- **CONSIDÉRANT** l'importance de souligner la fin des études au primaire pour les élèves de 6^e année;

CE #1920-40

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

- **CONSIDÉRANT** que la situation de la pandémie exige de mettre en place des mesures sanitaires rigoureuses;
- **CONSIDÉRANT** que tous les membres du conseil d'établissement ont été consultés et qu'un vote électronique a eu lieu;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyé par Monsieur Jean-Sébastien Racine, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** la modification des heures d'entrée et de sortie pour les élèves de 6^e année pour le 22 et 23 juin 2020.

10.2 Budget 2020-2021

Madame Catherine Dubuc profite de l'occasion pour faire un retour sur le budget 2019-2020. Ce dernier sera déficitaire comme la plupart des écoles en raison des obligations liées aux différents salaires et de la baisse des revenus.

Madame Catherine Dubuc présente le budget 2020-2021 et les cinq annexes.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 95 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement le mandat d'adopter le budget annuel de l'école proposé par madame Catherine Dubuc directrice, et de le soumettre à l'approbation du Centre de service scolaire;
- **CONSIDÉRANT** que la proposition qui est faite par la directrice de l'école est sur la base de notre prévision d'inscriptions pour la prochaine année scolaire et qu'elle maintient l'équilibre entre les revenus et les dépenses ;
- **CONSIDÉRANT** que la proposition préparée par la directrice comprend les revenus du service de garde et ceux du fonds à destination spéciale de l'école ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Christine Pichette, appuyée par Madame Marie-Chantal Rouleau, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** le projet de budget de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2019-2020 tel que proposé par la directrice.

<p>Initiales du président</p> <p>-----</p> <p>Initiales de la directrice</p>	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</p>
--	---

CE #1920-42

- **DE MANDATER** la directrice pour faire parvenir une copie de la présente résolution et du budget au Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour qu'il l'approuve.

10.3. Dîners « pizza » 2020-2021

Suggestion de reconduire la même compagnie (Pizza La Différence) et de conserver les mêmes coûts de 3 \$ la pointe.

Les sommes amassées seront investies pour le projet d'aménagement de la cour de l'école.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'École des Cavaliers, le pouvoir, au nom du Centre de services scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent désirant soutenir financièrement les activités de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que l'administration des fonds est soumise à la surveillance du conseil d'établissement ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Jean-Sébastien Racine, appuyée par Madame Julie Foster, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** l'activité comme campagne de financement et que les profits réalisés serviront à la réalisation de la cour d'école.

CE #1920-43

10.4. Location du gymnase 2020-2021

Madame Catherine Dubuc mentionne que l'offre de location est limitée, car les plateaux sont utilisés par la Ville. Il est proposé d'offrir à nouveau la possibilité de louer le gymnase en 2020-2021, au coût de 40\$ de l'heure et la salle polyvalente au coût de 25 \$ excluant les fins de semaine. Les sommes recueillies seront investies pour la réussite éducative des élèves et la formation continue du personnel.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 91 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement le pouvoir d'exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de biens ou de services offerts par l'école au-delà de ceux prévus par le Régime pédagogique ;
- **CONSIDÉRANT** que toutes les sommes recueillies seront investies pour la réussite éducative des élèves et la formation continue du personnel ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyé par Monsieur Marc Rousson, il est résolu à l'unanimité;

Initiales du président

Initiales de la directrice

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers

- **DE FIXER** la contribution exigée des usagers à 40,00 \$ de l'heure pour le gymnase, 25 \$ de l'heure pour la salle polyvalente et de mandater Madame Catherine Dubuc, directrice de l'école, d'utiliser les fonds à des fins pédagogiques.

CE #1920-44

10.5. Guide de fonctionnement du service de garde 2020-2021

Monsieur Marc Rousson explique le document. Il mentionne que les inscriptions s'effectueront à chaque journée pédagogique au lieu d'une fois pour l'année en complétant le sondage (forms) aucune inscription ne sera acceptée après la date limite. Également, lorsque les élèves s'absentent (ex. 1 semaine), il n'y a pas de remboursement.

- **CONSIDÉRANT** l'importance d'informer les parents sur le fonctionnement au service de garde ;
- **CONSIDÉRANT** que le document a été élaboré en collaboration avec la technicienne du service de garde et la direction ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Madame Claudine Clément, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** le guide de fonctionnement au service de garde pour l'année scolaire 2020-2021.

CE #1920-45

10.6 Traiteur 2020-2021

Pour la prochaine année, c'est le traiteur « Indocile » qui offre le service à l'école.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 91 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'École des Cavaliers la possibilité de conclure un contrat pour la fourniture de biens ou de services par une personne ou un organisme ;
- **CONSIDÉRANT** que le service offert par Lindocile répond aux besoins ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Christine Pichette, appuyée par Madame Marie-Chantal Rouleau, il est résolu à l'unanimité ;
- **DE CONCLURE** une entente avec « Lindocile » pour l'organisation du service de traiteur pour l'année scolaire 2020-2021.

11. INFORMATIONS

11.1. Information du Comité de parents

Aucune information depuis la dernière rencontre.

11.2. Information du Comité CSEHDAA

- Madame Nancy Boudrias indique qu'il y a eu un comité dans la semaine du 1er juin. Il y avait peu de nouvelles informations, seulement quelques présentations en lien avec le budget et la transition des élèves EHDAA dans les bassins.
- Madame Nancy Boudrias remercie tous les membres, car son fils quitte pour l'école secondaire.

11.3. Suivi de la pandémie – automne 2020

Madame Catherine Dubuc mentionne qu'il y aura une obligation de fréquentation scolaire en septembre 2020. L'organisation des groupes au SDG sera plus complexe considérant les mesures sanitaires annoncées. Un autre enjeu sera le transport, car des restrictions vont peut-être demeurer. Le ministère indique que les activités pourraient reprendre à la normale dès septembre. Le lavage des mains demeurera. L'information sera partagée par courriel tant par l'école que le CSSPO concernant la rentrée scolaire. L'horaire des deux dîners risque de demeurer.

11.4. Suivi de la clientèle 2020-2021

Madame Catherine Dubuc mentionne qu'il y aura l'ouverture d'un 31^e groupe pour la prochaine année scolaire. Le nouveau groupe sera une classe jumelée (1^{re} et 2^e année). Ce nouveau groupe permettra à plusieurs familles de fréquenter leur école de quartier. Les parents des élèves concernés seront informés avant le début des vacances. Avec cet ajout, il n'y aura plus de locaux pour le service de garde. Seulement quelques élèves seront déplacées.

12. VARIA

Madame Catherine Dubuc prend le temps de remercier Mme Nancy Boudrias pour son engagement au sein de l'école comme représentante au comité EHDAA.

13. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Julie Foster que la séance soit levée à 20h32.

Christine Pichette
Vice-présidente

Catherine Dubuc
Directrice

Initiales du président

Initiales de la directrice

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**